

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée 2026-2027 : l'AFMAÉ face au défi des compétences de l'aéronautique française

Avec 416 nouveaux entrants et des classes qui affichent complet, l'AFMAÉ confirme son rôle de référence dans la formation aux métiers de l'aérien, alors que la filière aéronautique poursuit sa montée en cadence et prévoit jusqu'à 30 000 recrutements en 2026.

Bonneuil-en-France, le 1er septembre 2026 – L'AFMAÉ s'apprête à accueillir, à partir du 2 septembre, une nouvelle promotion d'apprentis dans ses centres de Bonneuil-en-France (Val d'Oise) et de Toussus-le-Noble (Yvelines). **Avec 416 nouveaux entrants, auxquels s'ajoutent 140 élèves en deuxième année**, la rentrée 2026-2027 confirme l'attractivité des métiers de l'aérien et, surtout, l'ampleur des besoins en compétences auxquels la filière doit aujourd'hui répondre.

Car derrière cette nouvelle rentrée, c'est bien un enjeu industriel qui se dessine. La filière aéronautique française connaît une forte montée en cadence, qui concerne l'ensemble de sa chaîne de valeur, des grands groupes aux ETI et PME qui les accompagnent. Le GIFAS (Groupement des Industries Françaises de l'Aéronautique et du Spatial) estime ainsi que 25 000 à 30 000 recrutements seront nécessaires en 2026 dans l'aéronautique et le spatial en France, pour une industrie qui compte déjà plus de 220 000 emplois directs chez ses entreprises adhérentes.

Former aujourd'hui pour préserver les compétences et la souveraineté de demain

Dans ce contexte, la formation constitue plus que jamais un enjeu stratégique. La montée en cadence des avionneurs, motoristes et équipementiers ne pourra être durable que si elle s'accompagne d'une montée en puissance parallèle des compétences disponibles dans l'ensemble de la filière.

*« Nous sommes un acteur majeur de la formation aéronautique, sur lequel s'appuient de nombreux groupes, puisque nous sommes en partenariat avec plus d'une quarantaine d'entreprises. Nous nous devons de garder notre niveau d'exigence et de réussite pour continuer à accompagner les entreprises qui construisent les avions, les réparent, mais également tous les sous-traitants présents partout en France qui vont permettre cette montée en cadence des avionneurs, motoristes et équipementiers, souligne **Jacques Dauvergne**, Délégué Général de l'AFMAÉ. « Nous sommes ravis de voir autant de personnes*

attirées par ce défi en s'inscrivant. Les classes sont pleines et la rentrée 2026-2027 sera chargée. Nous devons répondre dès aujourd'hui aux besoins de recrutement des entreprises, tout en anticipant ceux qui se profilent pour les prochaines années. Pour faire face à un afflux toujours plus important de candidats, il nous faudra donc dès maintenant recruter de nouveaux formateurs afin d'ouvrir de nouvelles classes et de continuer à répondre aux besoins croissants de la filière.»

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte où les besoins de recrutement augmentent dans plusieurs filières industrielles stratégiques pour la souveraineté nationale. Le Gouvernement a d'ailleurs identifié les tensions sur les compétences comme un enjeu majeur pour l'industrie française.

Pour l'AFMAÉ, l'enjeu est donc clair : **former les femmes et les hommes qui permettront à l'industrie aéronautique française de tenir ses objectifs de production, de maintenance et de développement, tout en contribuant au maintien d'une chaîne de compétences sur l'ensemble des territoires.**

L'exigence comme réponse aux besoins des entreprises

Cette responsabilité repose également sur la qualité des formations dispensées. Pour l'année scolaire 2025-2026, l'AFMAÉ affiche un **taux de réussite global aux examens de 96 %**, avec notamment :

- 97 % pour le Bac Professionnel Aéronautique option Systèmes ;
- 100 % pour le Bac Professionnel Aéronautique option Structure ;
- 89 % pour le BTS Aéronautique ;
- 100 % pour le CS* Aéronautique – option Avionique ;
- 95 % pour le CS Aéronautique – option AMT ;
- 91 % pour les licences B1-1 et B2 de la Part-66 ;
- 100 % pour le CS Accueil dans les Transports.

* CS : Certificat de Spécialisation

Ces résultats confortent la vocation de l'AFMAÉ à être un acteur de référence de la formation aux métiers de l'aérien, au service des entreprises et des besoins en compétences de toute la filière.

Une rentrée en plusieurs temps sur les deux sites de l'AFMAÉ

La rentrée 2026-2027 s'échelonne sur plusieurs dates afin d'accueillir les différentes promotions dans les meilleures conditions :

- Mercredi 2 septembre : Bonneuil-en-France
- Jeudi 3 septembre : Toussus-le-Noble
- Lundi 14 septembre : Bonneuil-en-France
- Mardi 15 septembre : Toussus-le-Noble
- Lundi 21 septembre : Bonneuil-en-France
- Mardi 22 septembre : Toussus-le-Noble

La formation continue participe également à cette dynamique, avec notamment plus de 200 stagiaires en formation CQP* de la métallurgie ainsi que plus de 240 hôtesse et stewards en formation CQP PNC (Certificat de Qualification Professionnelle Personnel Navigant Commercial).

* CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

« Ne laissons personne en chemin »

Face à l'accélération des besoins, l'AFMAÉ entend également rappeler que la réponse ne pourra pas reposer uniquement sur les entreprises et les organismes de formation.

*« Il faudra un soutien fort de l'État et de nos dirigeants pour **continuer à accompagner la formation et l'apprentissage**, qui permettent aux jeunes et aux moins jeunes qui se lancent dans une reconversion professionnelle d'intégrer le monde du travail. Il y a des entreprises qui manquent de personnel, des personnes qui recherchent un travail et une formation : ne laissons personne en chemin, insiste Jacques Dauvergne. Les métiers de l'aérien ont plus que jamais le vent en poupe. Nous avons aujourd'hui la responsabilité collective de faire correspondre les besoins considérables de notre industrie avec toutes celles et ceux qui souhaitent se former, travailler et construire leur avenir dans l'aéronautique. »*

Alors que la France entend préserver sa capacité industrielle et sa place dans une filière aéronautique stratégique, **la question des compétences est devenue indissociable de celle de la souveraineté**. La formation est l'un des premiers maillons de cette chaîne.



A propos de l'AFMAÉ

Au travers des diplômes de l'Éducation nationale, l'AFMAÉ, via son OFA des métiers de l'aérien, forme, en apprentissage, des mécaniciens, des techniciens (baccalauréat professionnel aéronautique, Certificat de Spécialisation Aéronautique, BTS Aéronautique) et des agents d'escale (Certificat de Spécialisation Accueil dans les Transports).

L'AFMAÉ possède également une offre de formations certifiantes qui s'inscrit dans l'accompagnement et la professionnalisation de profils, tel que le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) PNC (Personnel Navigant Commercial) pour former des hôtesse et stewards et le CQP de la métallurgie (Certificat de Qualification Paritaire) qui permet aux demandeurs d'emploi d'intégrer un cursus de formation répondant à la demande d'employabilité directe du secteur.

En outre, l'AFMAÉ propose une préparation à la licence Part-66 (catégories B1.1 et B2), conformément à la Partie 66 du Règlement sur la sécurité de l'aviation civile de 1998 (RCSA) et à son Manuel des normes (MN), qui encadrent la délivrance des licences de techniciens de maintenance d'aéronefs. Le programme combine une formation théorique rigoureuse et une mise en pratique sur des équipements techniques modernes, assurée par des formateurs experts du secteur aéronautique. Les stagiaires bénéficient d'un parcours fiable et reconnu et acquièrent les compétences recherchées par les entreprises du secteur — constructeurs, compagnies aériennes, ateliers de maintenance — pour intervenir efficacement sur les systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques, avioniques et structurels.

L'offre de formation de l'AFMAÉ s'attache à suivre les évolutions du marché, technologiques et réglementaires (facteurs humains, réglementation aéronautique, licence aéronautique européenne...).

Cette excellence est reconnue par l'obtention de certifications qualité (Qualiopi), professionnelles (agrément européen EASA PART 147), de la branche de la métallurgie (Certimétal) et par des labels RSE (Empl'itude, Pro Tarmac).

L'AFMAÉ, fondée en 1996 par Air France, le Groupe ADP, la FNAM (Fédération Nationale de l'Avion et de ses Métiers) et le GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) est installée sur deux sites, sur l'aéroport du Bourget, à Bonneuil-en-France (95) et sur l'aérodrome de Paris-Saclay-Versailles à Toussus-le-Noble (78). Cette implantation stratégique appuie son rôle prépondérant dans la formation, en particulier en Île-de-France - première région aéronautique française.

A ce jour, l'AFMAÉ a formé plus de 12 000 apprentis, 4 000 stagiaires de la formation continue, représentant plus de sept millions d'heures de formation.

En savoir plus : www.afmae.fr

Contact presse

Nicolas Robineau

Immer'Com Consulting

Tél : 06.98.19.80.65

Mail : nirobineau@gmail.com